



# *Union Fédérale des Consommateurs*

## *Que Choisir de la Vienne*

80 rue de Slovénie 86000 Poitiers Tél/Fax : 05 49 01 61 61  
e-mail : [ufcpoitiers@laposte.net](mailto:ufcpoitiers@laposte.net) site : [www.ufc-quechoisir86.org](http://www.ufc-quechoisir86.org)

Monsieur Gilbert BUF  
Commissaire-Enquêteur

Objet : enquête publique du 4 janvier au 5 février 2016,  
à Coussay-les-Bois, sur le projet d'un élevage  
de bovins au lieu-dit « Les Paturelles ».

Poitiers, le 28 janvier 2016

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Les consommateurs recherchent une viande de bonne qualité nutritionnelle à un prix juste et sans coûts externalisés payés in fine par eux-mêmes ou (et) les contribuables.  
Ce projet répond-il à l'attente des consommateurs ?

### **1 - Le site choisi**

*P. 37 du dossier : « L'implantation de l'atelier d'engraissement de taurillons de la SCEA LES NAUDS est le seul scénario qui a été envisagé, car le site s'y prête parfaitement. »*




Est-il judicieux d'avoir choisi pour cette industrie classée pour la protection de l'environnement (ICPE), un emplacement situé en zone N (non constructible), à quelques mètres au-dessus d'une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable des habitants de trois communes, au sein de périmètres de protection éloignés de 4 captages destinés à l'eau potable ?

N'existe-t-il pas un emplacement alternatif dans une zone constructible et présentant moins de risques pour la ressource en eau potable ?

### **2-1 - Qualité de la viande : rapport oméga-6 / oméga-3**

« L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) recommande un rapport oméga-6/oméga-3 proche de 5 (aujourd'hui en France, les apports alimentaires en oméga-3 sont très insuffisants, avec un rapport moyen souvent au-delà de 10-12, ...) ; cependant elle recommande de ne pas en faire une publicité permettant de faire croire qu'une complémentation de l'alimentation aurait un bénéfice pour la santé, car cela conduirait à augmenter la consommation totale d'acides gras (qui est déjà trop élevée). » Source : wikipédia.

Les bovins engraisés à l'herbe ont une teneur en oméga-3 supérieure à celle des bovins engraisés hors pâturage (voir tableau ci-dessous – source : <http://www.leboeufdherbe.fr/blog/3-fois-plus-d-omega-3-dans-la-viande-de-boeuf-d-herbe-n4>)

TENEUR en acide gras essentiel OMEGA 3 de la VIANDE de BŒUF En fonction du mode d'alimentation		
	 	
Lieu d'expérimentation	Station expérimentale de Mauron (56) Les Etablères (85) Jalogny (71)	Elevage de la Coquerie (44) Pierre Hinard
Race	Blondes d'Aquitaine et Charolaises	Salers
Alimentation	Ensilage de maïs et concentré	Herbe et foin
Teneur en OMEGA 3 En % des Acides gras totaux	0,48 %	1,5 %
Rapport OMEGA 6 / OMEGA 3	11	1,6

*Analyses réalisées pour le Boeuf d'Herbe par le laboratoire In Vivo Labs – Saint Nolff – 56011 Vannes*

*Sur un échantillon de steak haché de bœuf d'herbe Lot 0535 du 14/01/2015*

Cette évolution est confirmée par le site <http://www.e-sante.fr> qui note :

«- En 1960, la viande de bœuf contenait 1 oméga-3 pour 4 oméga-6 et elle était saine pour la santé. A cette époque, ces animaux étaient essentiellement nourris à l'herbe, ce qui rappelle le n'est pas anormal pour des herbivores.

- En 2000, la viande de bœuf contenait 1 oméga-3 pour 14 oméga-6. Nourris que de maïs et de soja, les animaux ne savent plus fabriquer de la viande riche en oméga-3. »

*Page 44 du dossier: « La composition de l'aliment complet n'a pas encore été définie pour le moment. Sa formulation sera définie ultérieurement en fonction de la race de bovins de l'élevage. Les quantités de fourrage et de paille distribuées aux animaux peuvent également être amenées à évoluer. »*

La composition de l'alimentation n'étant pas définie dans le dossier, les consommateurs ne peuvent évaluer le déficit en oméga-3 que cette viande aura par rapport à celle issue d'un engraissement réalisé à l'herbe.

Pour se prononcer sur ce projet, il est nécessaire de connaître le rapport oméga-6 / oméga-3 de la viande produite dans cet élevage !

## 2-2 – Qualité de la viande et bien-être animal

Le bien-être animal est reconnu comme participant à la qualité de la viande, page 263 du dossier : « *Cette qualité dépend bien évidemment des méthodes de travail des éleveurs et du respect de*

*l'intégrité des animaux (alimentation saine, conditions d'hygiène irréprochables, soins adaptés aux animaux malades, conditions de vie non stressantes, etc.) »*

Or, dans les élevages industriels, « on constate qu'il y a d'une manière générale pour ces animaux... une perte de la relation au monde propre de l'animal, une perte de la relation autonome aux congénères et à l'éleveur. Cette perte de rapport au monde est une perte de sens. Elle est facteur de souffrance. » (Source : thèse de Jocelyne Porcher, « L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail », 09-2001, URL : <http://ruralia.revues.org/278>)

De plus, dans le cas de cet élevage, les 7,5 m<sup>2</sup> « d'aire de vie » attribués à chaque animal seront impérativement réduits quotidiennement au moins 2 fois (combien d'heures par jour ?) afin de permettre le passage du tracteur traversant les bâtiments de part en part pour distribuer la nourriture.

Le bien-être animal qui détermine en partie la qualité de la viande ne sera pas au rendez-vous dans cet élevage.

### **2-3 Qualité de la viande et autres facteurs**

Quelles sont les conséquences sur la qualité de la viande, du changement de métabolisme chez l'animal, induit par :

- l'absence de contact avec la terre ?
- leur très faible exposition au rayonnement solaire direct ?
- la limitation de leurs exercices physiques ?

### **3 – Construction de cette ICPE et économie locale**

En cette période de mutation et de changement, de nombreux consommateurs privilégient pour des raisons évidentes des produits de proximité.

Concernant le photovoltaïque :

- D'où viendront les 13 275 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ?
- Proviendront-ils de l'usine de Châtelleraut ?
- Quelle entreprise assurera la pose ?
- Les poseurs seront-ils des ouvriers du département ?

Concernant l'ossature et le bardage des hangars :

- D'où viendront les matériaux ?
- Le travail sera-t-il exécuté par des entreprises locales de construction métallique (dont certaines sont actuellement financièrement fragiles) ?

### **4 – Résistance aux antibiotiques**

Cette installation prétend démontrer que sa « *conduite, restrictive en matière d'utilisation de produits vétérinaires, ne peut entraîner de production de bactéries résistantes.* »

Or, « L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) révèle qu'en Europe la majeure partie des antibiotiques est destinée non pas à la médecine humaine ... mais à la médecine vétérinaire.

La France figure avec l'Allemagne en tête de ce triste palmarès avec respectivement 63 % et 68 % du tonnage global d'antibiotiques utilisés pour les animaux ! Quant aux antibiotiques de dernière génération, le fait qu'ils soient utilisés en derniers recours en médecine humaine, exigerait qu'ils soient interdits dans les élevages. Pourtant, mis à part le Danemark, les autres Etats membres continuent à les autoriser, à l'instar de la France qui a vu en 15 ans leur utilisation multipliée par deux » ! (Source : communiqué de presse UFC Que Choisir du 18 novembre 2014)

Et « on va logiquement trouver davantage d'antibiotiques... dans la viande de veaux élevés en batterie que dans celle provenant des alpages. » Source : Bruno Parmentier, économiste et ancien directeur de l'école supérieure d'agronomie d'Angers (ESA).

La concentration des animaux dans de telles conditions génère des problèmes sanitaires plus importants et en tous cas plus difficiles à maîtriser générant souvent un recours accru aux traitements médicamenteux dont les antibiotiques. Chaque troupeau constitue une sorte d'écosystème dans lequel les flores bactériennes et microbiennes trouvent leur équilibre.

La provenance d'animaux d'élevages multiples constitue un brassage qui empêche ce type d'élevage d'avoir ce genre d'équilibre sanitaire.

Page 36 du dossier, il est précisé que ces « unités d'engraissement... pour être économiquement viables, doivent disposer d'installations très rationnelles et automatisées pour réduire au mieux la main d'œuvre qui doit être constituée de deux salariés à plein temps (indispensable pour leur remplacement les jours fériés et les périodes de vacances). Cette configuration impose une taille d'atelier minimale de 1200 taurillons. »

Cette installation est donc prévue pour fonctionner avec 2 employés qui seront très occupés, d'autant que le système de méthanisation choisi, par voie sèche, demande beaucoup de travail (il faut vider et recharger avec un engin une des 8 cases chaque semaine). L'activité de compostage prendra également beaucoup de temps.

Dans ces conditions, les 2 employés auront-ils le temps matériel parmi leurs nombreuses obligations, de mener à bien toutes les actions édictées au V.I.1, pages 256 et 257 du dossier, et destinées à la préservation de la santé animale ?

De plus, les engins chargés de distribuer la nourriture deux fois par jour et d'effectuer d'autres opérations, passant de courette en courette d'aire de vie, à travers les 3 bâtiments n'accroissent-ils pas le risque de dissémination d'un éventuel foyer infectieux via le transport par leurs roues de matières infectées ? Ce principe de distribution de nourriture par passage de tracteur à travers toutes les courettes ne risque-t-il pas d'amener indirectement le vétérinaire à faire un usage quasi systématique des antibiotiques ?

Et le passage dans les courettes ne constitue-t-il pas un risque élevé d'accident du travail pour le personnel ?

## 5 – Risque incendie

S'agissant des accidents, page 292 du dossier :

« En général, les élevages sont particulièrement touchés par des incendies. Parmi les 2 686 événements analysés, on recense :

- 85 % d'incendies ; »

N'est-ce pas augmenter l'occurrence de gravité d'un incendie que de concentrer paille, panneaux photovoltaïques, méthaniseur et stockage de gaz, sur ce site de surface relativement réduite et « *au sein d'un massif boisé identifié en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique, et classé comme à risque de feu de forêt dans le Plan départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie* » ? (Source : Avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement du 23/11/2015, page 10).

De plus, la charge élevée de travail des 2 employés en charge de cette installation et l'absence, sur les plans, de locaux dédiés à de bonnes conditions de travail (vestiaires, WC, douches, ...) ne sont-elles pas factrices de conditions de travail stressantes prédisposant à des erreurs humaines ?

Enfin, une procédure de mise en sécurité des taurillons en cas d'incendie, est-elle prévue ?

## 6 - L'opportunité d'un tel projet

Ce projet d'élevage, par ses dimensions, son budget, ses impacts... est un projet industriel couplé à la production d'électricité photovoltaïque en toiture et à une seconde production d'électricité par méthanisation. Il s'assure une rente par prix garanti de rachat d'électricité (via la contribution au service public de l'électricité – CSPE - payée par chaque abonné, proportionnellement à sa consommation de kWh).

L'absence de valorisation de la chaleur de la méthanisation occasionne une perte d'énergie considérable, de plus de 50 %.

Ce type de projet alliant agriculture, production d'énergie renouvelable et substitution d'azote minéral par de l'azote organique, utilisant des déchets produits sur place, appliqué à un groupe de petites ou moyennes exploitations, leur apporte autonomie énergétique et aide à la pérennisation. Appliqué à l'échelle industrielle, ce montage dont la finalité n'est plus seulement la production de viande peut être analysé comme un projet financier aboutissant de fait à une distorsion de concurrence avec les éleveurs locaux qui ne résisteront pas financièrement à une baisse du prix du cours de la viande.

Cette ICPE ne risque-t-elle pas d'entraîner la disparition d'éleveurs locaux produisant de la viande de qualité ? Avec en corollaire, la disparition de prairies stockant du CO2 qui seraient alors réaffectées à d'autres productions ?

Quel est le **vrai bilan économique global local** de cette ferme-usine ?

Restant à votre disposition, nous vous adressons, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de notre considération.

Le président